

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 3-460-1935 promulguant dans la colonie le décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat.

n° 3-460-1935

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 mars 1935

Numéro JO  
n° 460 du 31/03/1935

Date du numéro  
31 mars 1935

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 29 novembre 1934, relatif à l'application du décret du 26 juin 1934, sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat, inséré au Journal officiel de la République française du 1er décembre 1934

**Vu** la dé pêche du Ministre des colonies n° 1 du 11 janvier 1935,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 29 novembre 1934 susvisé relatif à l'application au décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M . DE COPPET.